

MAIRIE



De

CASSAGNES

**Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque**

Tel/fax: 05.65.36.60.32

Mail : cassagnes.mairie@wanadoo.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 22 octobre 2010

Le vingt deux octobre deux mil dix à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 8

Etaient présents : Mr JURQUET, Mr LANDIECH, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mr DUMEAU, Mme DESSAINT, Mr GROUSSET Christian, DACHARY Lucie

Excusé : Sandrine CAILHOL, Mme VERDIER, Mr ALADEL

Date de convocation: 18 octobre 2010

Date d'affichage: 18 octobre 2010

Secrétaire de séance : LANDIECH BERNARD

OBJET : ACHAT TERRAIN SOURDEAUX Christine

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la carte communale avec l'urbanisation du bourg et la création d'une voie publique pour desservir les habitations, la commune de Cassagnes doit acheter la parcelle C812 pour une superficie de 374 m2 au prix de 1 € le m2. Elle achète également pour l'agrandissement du cimetière la parcelle C811 pour une superficie de 372 m2 .La surface totale achetée 746 m2 au prix de 1 € le m2.

Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la Commune de Cassagnes.
Après délibération le conseil municipal approuve cette acquisition et donne tout pouvoir au Maire pour effectuer les différentes démarches administratives.

Fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus.

Le Maire,
Jean-claude JURQUET

Acte rendu exécutoire par la réception en Préfecture 25/102010 à 10h 16mn37s
Et publication en Mairie le 25/12010 à 10h20mn29s